

Tous engagés pour une Méditerranée vivante et préservée

l'Alliance Posidonia • p. 2

des valeurs partagées • p. 3

le bien précieux de la Méditerranée • p. 4

...sous pression • p. 5

les objectifs de l'Alliance • p. 6

les missions de l'Alliance • p. 7

des actions conjointes structurantes • p. 8

agenda des actions à venir de l'été 2023 • p. 9

Alliance Posidonia : ouvrir et élargir • p. 10

une alliance au service de la Posidonie • p. 11

les membres de l'Alliance Posidonia • p. 13



**Alliance
Posidonia**

Tous engagés pour une Méditerranée
vivante et préservée

L'Alliance Posidonia

Par sa démarche innovante et unique associant acteurs publics, privés et ONG, Alliance Posidonia a pour objectif d'instaurer les conditions d'une dynamique collective forte et visible, capable de faire émerger une véritable prise de conscience de préservation de la Posidonie, auprès des citoyens, des élus, des plaisanciers et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux sur le littoral méditerranéen français.

Créée en 2023, Alliance Posidonia est animée par un comité de pilotage réunissant l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, CPIE Iles de Lérins & Pays d'Azur, Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM), Fédération des Industries Nautiques (FIN), Office français de la biodiversité (OFB), Office de l'Environnement de la Corse (OEC), préfecture maritime de Méditerranée, Région Occitanie - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA), Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO) et WWF France. Alliance Posidonia a vocation à rassembler largement autour d'objectifs et de principes communs les organismes qui souhaitent **s'engager dans la préservation de la Posidonie.**

L'herbier de Posidonie est capital et peut être considéré comme la forêt amazonienne sous-marine de la Méditerranée.

L'herbier de Posidonie est capital et peut être considéré comme **la forêt amazonienne sous-marine de la Méditerranée.** Constitué par *Posidonia oceanica*, espèce endémique de la Méditerranée, protégée en France, en Europe (vivante ou morte) et au niveau international, cet écosystème constitue des nurseries pour les poissons et des habitats pour la faune et la flore marines. De plus, ces herbiers rendent des services essentiels pour la qualité de nos littoraux : protection des plages et du littoral des tempêtes en atténuant la houle, production d'oxygène et stockage de carbone, ils luttent ainsi contre les effets du changement climatique. **La Posidonie occupe une place centrale dans les paysages sous-marins et la culture méditerranéenne.**



des valeurs
partagées

Préservation
de la
Posidonie

Esprit collectif
&
coopération

Liberté
d'action

Confiance
&
bienveillance

Le bien précieux de la Méditerranée

L'herbier de Posidonie (*Posidonia oceanica*) est un habitat emblématique de la Méditerranée et doit être considéré comme la forêt amazonienne sous-marine de la Méditerranée.

Constitué par *Posidonia oceanica*, espèce endémique de la Méditerranée, protégée en France, en Europe (vivante ou morte) et au niveau international, cet écosystème constitue des nurseries pour les poissons et des habitats pour la faune et la flore marines.

En France, la protection légale de *Posidonia oceanica* s'intègre dans le cadre de la Loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature. Cette protection est officialisée par l'arrêté du 19 juillet 1988 relatif à la liste des espèces végétales marines protégées : il est interdit de « détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter et d'utiliser tout ou partie de la plante. »

En savoir plus sur la Posidonie, [cliquez-ici](#)

Chiffres clés

Un véritable rôle de nurserie : refuge et habitat pour plus de **400 espèces de plantes**, et **1 000 espèces animales** dont plus de 50 espèces de poissons pour la pêche commerciale.

Préservation des plages : les herbiers de Posidonie **réduisent de 20 % la puissance de la houle** enrayant considérablement augmenté l'érosion.

Protection du littoral de l'érosion : les banquettes de posidonie accumulées sur les plages **empêchent que le sable soit emporté par les vagues**, et constituent ainsi un rempart contre la disparition progressive des plages.

Une croissance très lente : la Posidonie ne **pousse que de quelques centimètres par an**. De plus, **une fois détruite, elle ne peut être replantée**.

Les herbiers de Posidonie sont d'excellents puits de carbone : ils sont capables de capter autant de CO₂ qu'une forêt.

(Plus de 5 tonnes par hectare par an) 20 à 25 % sont piégés dans les herbiers pour des milliers d'années.

Les stocks de carbone dans les prairies mortes sont **10 fois plus élevés** que les stocks présents dans le sol de la forêt.

Une valeur économique considérable : estimée à **environ 50 000 euros par hectare et par an**.

A savoir que la valeur économique des herbiers sous-marins est d'après l'étude de *Constanza et al. (1997)* :

- **3 fois supérieure** à celle des récifs coralliens.
- **10 fois supérieure** à celle des forêts tropicales.

Une répartition géographique importante : **la surface des herbiers en Méditerranée française correspond à environ 80 000 hectares dont 7 670 hectares d'herbiers morts (presque 10 %)**

Une régression importante : la Posidonie rencontre une **régression de 75 % en 85 ans** par l'artificialisation de nos côtes. Nous notons **une perte de 10 % de sa surface totale en France**.

Entre 0 et 40 m de profondeur, l'herbier couvre **0,3 % des fonds en Occitanie, 33,5 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur** et **66,2 % en Corse**.



...sous pression

À cela s'ajoute le changement climatique, entraînant une augmentation du niveau d'eau, moins de lumière en profondeur et une remontée de la limite inférieure.

Aujourd'hui, l'ancrage des navires notamment ceux de la grande plaisance détruisent les herbiers, en favorisant en plus du ragage, les invasions biologiques.

Les pressions anthropiques liées à l'utilisation du littoral constituent encore une menace pour la Posidonie

Historiquement l'artificialisation des littoraux a entraîné un recul de 75% de la limite supérieure de l'herbier, dont la perte est estimée à 10% sur les 100 dernières années

La pêche illégale

La pollution

les objectifs de l'Alliance

L'Alliance Posidonia a pour objectif de rassembler, autour d'objectifs et de principes communs, des organismes qui souhaitent s'engager dans une dynamique collective de valorisation et de communication pour la préservation de la Posidonie en Méditerranée.

Alliance Posidonia entend

- **Favoriser** le déploiement pérenne d'une dynamique collective favorable à la préservation de la Posidonie au travers d'une large implication des acteurs socio-économiques et territoriaux, capable de modifier les perceptions et les comportements.
- **Informier et sensibiliser** tous les publics sur le rôle des herbiers de Posidonie et des banquettes en vue d'une prise de conscience de la nécessité d'enrayer leur dégradation.

...une large implication des acteurs socio-économiques et territoriaux, capable de modifier les perceptions et les comportements.

- **Inciter** l'adoption de comportements respectueux de la Posidonie et les valoriser.
- **Inciter** les décideurs (qu'ils appartiennent aux sphères politiques ou économiques, publiques ou privées) à intégrer la Posidonie dans leurs réflexions.
- **Promouvoir** les solutions pertinentes et valides scientifiquement, permettant de préserver les herbiers de Posidonie et les banquettes associées.



les missions de l'Alliance

Informier, sensibiliser
et inciter à l'action son
propre réseau d'acteurs
ou d'influence

Promouvoir l'appartenance
à Alliance Posidonia ainsi que
la dynamique en faveur de
la Posidonie, notamment par
l'utilisation de la signature
commune la matérialisant

Favoriser la mutualisation
de moyens humains,
logistiques ou financiers
en fonction des possibilités
de chacun

Faciliter l'échange
d'informations utiles
à la dynamique
collective

des actions conjointes structurantes

ACTIONS À L'ÉCHELLE DE LA FAÇADE MÉDITERRANÉENNE

SENSIBILISATION ET ENGAGEMENTS CITOYENS

Ecogestes Méditerranée : Ecogestes Méditerranée, est une action de communication engageante unique et de grande ampleur en Occitanie, Région Sud et Corse, qui permet de déployer chaque année 340 jours d'intervention en mer et dans les ports et de sensibiliser et d'engager 12 000 navires au cours des 5 dernières années.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

Bateau Bleu : démarche à l'initiative de la Fédération des Industries Nautiques (FIN), qui concerne les professionnels du nautisme et les plaisanciers du Parc national de Port-Cros et Porquerolles, Parc naturel marin Golfe du Lion qui renforcent leurs actions de sensibilisation auprès des pratiquants et les loueurs à ne proposer que des bateaux bien entretenus, équipés pour la gestion des eaux douces, noires et des déchets et propulsés par des moteurs respectant les normes environnementales.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

WWF : faire connaître cet habitat marin au grand public : le WWF lance une campagne de communication pour faire connaître la Posidonie :

- sur ses réseaux sociaux
- auprès de personnalités publiques
- avec de l'affichage en juillet et en août dans plusieurs villes du sud-est de la France.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

APPLICATION ET PLATEFORME

Donia : application de solution d'aide à l'ancrage en dehors des écosystèmes marins fragiles à destination des plaisanciers naviguant en Méditerranée.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

Nav&CO : application publique et gratuite donne accès aux informations sur la réglementation maritime, le balisage et la biodiversité environnante, comme les herbiers de Posidonie, tout en étant géolocalisé sur la carte du Shom.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

Act4posisionia.eu : plate-forme développée par la Région Sud à destination de l'ensemble des acteurs et usagers des plages de Méditerranée pour préserver les banquettes de Posidonie.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

CERTIFICATIONS

Ports Propres

Unique en Europe, la certification européenne « Ports propres », créée en 2011, est le signe d'excellence en matière de gestion environnementale des ports de plaisance.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

Ports propres actifs en biodiversité

Outil normatif complémentaire et optionnel à la certification « Ports Propres » qui valorise l'engagement des gestionnaires qui agissent en faveur de la biodiversité locale dans le port et son aire d'influence (terrestre et/ou aquatique).

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

GESTION ET USAGES

Garde régionale marine : ce nouveau dispositif permet le recrutement d'agents saisonniers dans les aires marines protégées pour des missions de suivi de fréquentation, de surveillance des plans d'eau et de sensibilisation des publics aux enjeux de préservation des milieux marins et littoraux en période estivale.

Stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires de plaisance

: portée par la Préfecture maritime de Méditerranée en partenariat avec les pouvoirs publics qui concerne la petite et la grande plaisance. Elle a pour objectif de :

- maîtriser la pression des mouillages sur le milieu marin
- organiser les usages sur le plan d'eau à l'échelle globale
- optimiser l'instruction administrative des projets de mouillage par les services.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

AMÉNAGEMENT LITTORAL

ZMEL (zones de mouillages et d'équipements légers) : ces équipements visent à rationaliser la fréquentation des sites et réduire les incidences sur l'environnement en mettant en place de mouillages à moindre impact. Les services de l'État, les agences, et collectivités travaillent en collaboration pour la mise en place de ces ZMEL.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

ACTION À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

RÉSEAU DE COOPÉRATION

Mediterranean Posidonia Network (MPN) : réseau international qui regroupe près de 60 membres du bassin Méditerranéen et qui a pour objectif de renforcer la coopération pour la conservation de l'herbier de Posidonie.

En savoir plus, [cliquez-ici](#)

agenda des
actions à venir
de l'été 2023

29 JUIN 2023

Préfecture Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur -
Marseille

Déclaration commune et
signature officielle
d'Alliance Posidonia

ÉTÉ 2023

Campagne d'engagement
Act4 Posidonia pour
la préservation des
banquettes de Posidonie
sur les plages

JUILLET & AOÛT 2023

Campagne Écogestes
Méditerranée pour
les plaisanciers en Occitanie,
Provence-Alpes-Côte
d'Azur et Corse

**DU 15 JUILLET
AU 15 AOÛT 2023**

Campagne d'affichage
WWF de sensibilisation
du grand public
à la Posidonie

ÉTÉ 2023

Renforcement des actions
de sensibilisation
des usagers de la mer
dans 13 aires marines
protégées (AMP)

lieu : Région PACA

...et bien d'autres actions à venir

Alliance Posidonia : ouvrir et élargir

L'Alliance Posidonia a vocation à s'ouvrir et met en place une démarche d'engagements volontaires des acteurs socio-économiques. Son but est de rassembler un grand nombre d'acteurs publics et privés pour servir une même cause : préserver les herbiers de Posidonie. En 2024 sera mis en place une plateforme d'engagement d'envergure pour amplifier la vocation de l'Alliance Posidonia.

Intégrer la biodiversité dans les stratégies de nos organisations en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.

Respecter les fonctionnalités écologiques des écosystèmes marins et littoraux en réduisant, voire en évitant autant que possible, les impacts de nos activités, dans un contexte de climat qui change.

L'Alliance Posidonia encourage à

Changer nos comportements et nos pratiques individuelles et collectives vis-à-vis des habitats marins et de l'environnement en général, de manière à agir constamment dans le respect des sites naturels qui nous accueillent.

Respecter les réglementations à tous les niveaux et en promouvoir le sens.

une alliance au service de la Posidonie

PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



Parmi les prérogatives qu'exerce la préfecture maritime de la Méditerranée dans le cadre de l'action de l'État en mer, la préservation de l'environnement marin jouit d'une importance toute particulière, notamment afin de protéger les herbiers de Posidonie. En tant que représentant de la Première ministre et de chacun des membres du Gouvernement en mer Méditerranée, le préfet maritime a pour mission d'agir, sous l'autorité du secrétaire général de la mer, afin de préserver ce bien commun si fragile qu'est l'environnement marin.

Ainsi, face au besoin urgent de protection des herbiers de Posidonie, la préfecture maritime a lancé en 2019, en concertation avec les acteurs locaux publics et privés de chaque département, un chantier important afin de faire évoluer le dispositif réglementaire encadrant le mouillage des navires de plus de 20/24 mètres. Cette démarche globale a été conduite selon les principes suivants : pédagogie sur les enjeux que représentent l'environnement marin et la Posidonie en particulier ; concertation afin de définir localement les zones de mouillage ; accompagnement pour mettre en place des contreparties, comme les bouées d'amarrage et les zones de mouillage et d'équipement léger (ZMEL) ; fermeté envers les contrevenants qui s'exposent à des peines allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Le panel réglementaire élaboré depuis 2019 et désormais finalisé donne un socle juridique solide à la protection des herbiers de Posidonie. Ainsi, grâce à une excellente coordination de la chaîne de contrôle impliquant notamment le centre d'appui pour le contrôle de l'environnement marin (CACEM), les sémaphores de la Marine nationale et les unités de l'action de l'État en mer (AEM), les premiers résultats confirment qu'en 2022 : le pourcentage de mouillages sur les zones interdites a baissé de façon significative par rapport à la saison 2021, malgré une fréquentation stable, voire en hausse dans certains secteurs ; la pression

sur les herbiers de Posidonie continue de décroître, même si les efforts doivent se poursuivre pour la petite plaisance. Afin de poursuivre ce cycle vertueux de protection de l'environnement marin, la préfecture maritime se félicite de la création de l'Alliance Posidonia qui saura trouver toute sa place et son utilité pour renforcer encore cette politique de préservation indispensable pour l'avenir de la Méditerranée.

DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER MÉDITERRANÉE



La Direction Interrégionale de la mer Méditerranée coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du document stratégique de façade (DSF). Ce document pose des objectifs, pour les acteurs de la façade, vers un développement et une préservation des territoires maritimes et littoraux. La protection des herbiers de Posidonie revêt une place toute particulière à travers nombreux objectifs et actions du DSF. Ainsi une politique intégrée de gestion des mouillages est portée depuis plusieurs années et couvre différents volets : connaissance, gestion, réglementation et sensibilisation. La DIRM est au cœur de cette politique et accompagne la mise en œuvre des actions comme la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages petite et grande plaisance. Cette Alliance Posidonia vient compléter cette politique en réunissant formellement la sphère privée et publique autour d'engagements communs et partagés pour une meilleure préservation des herbiers de Posidonie.

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



L'Office français de la biodiversité est chargé de la protection et la restauration de la biodiversité en métropole et dans les Outre-mer. En Méditerranée, l'office est notamment impliqué dans la protection de l'herbier de Posidonie, habitat endémique clef de la Méditerranée, dont l'importance inestimable est pourtant encore trop peu connue.

L'herbier de Posidonie dont la croissance est très lente (1 m par siècle) est menacé : sur 80 000 ha recensés, près de 10 % ont été détruits en 100 ans.

Conjointement avec les autres partenaires institutionnels, l'Office français de la biodiversité coordonne et / ou apporte un soutien technique et financier à des actions visant à renforcer le niveau de connaissance, renforcer le niveau de réglementation, accélérer la mise en œuvre de mesures de gestion (soutien financier aux ZMEL, aux actions des aires marines protégées, etc.) et de sensibilisation. Au niveau international, il coordonne le Mediterranean Posidonia Network, regroupant 10 pays concernés par sa protection. L'Office a aussi pour mission la mobilisation de l'ensemble de la société en faveur de la biodiversité en créant les conditions optimales pour favoriser l'engagement de tous. A cet égard, l'Office accompagne techniquement et financièrement l'Alliance Posidonia, dont la signature est une étape importante et innovante : sont regroupés au sein d'un même collectif acteurs privés et publics engagés dans la protection de l'herbier de Posidonie vivante et morte, partageant valeurs et messages communs.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse s'investit pleinement aux côtés des acteurs du littoral qui agissent en faveur de la Méditerranée. Chaque année, elle apporte environ 100 M€ d'aides pour soutenir études et travaux, avec, au rang des priorités, la protection des herbiers de Posidonie qui servent de nurseries pour les petits poissons et d'habitats pour la faune et la flore marine. En outre, les herbiers de Posidonie sont nos alliés pour lutter contre les effets du changement climatique sur le littoral : ils protègent les plages et le littoral des tempêtes en atténuant la houle, produisent de l'oxygène et stockent le carbone. La participation de l'agence de l'eau à cette Alliance s'inscrit dans la continuité de ses actions pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du littoral et accompagner les

une alliance au service de la Posidonie

projets qui permettent de concilier les usages de la plaisance et la préservation des herbiers. À ce titre, l'agence de l'eau assure la surveillance de l'état de santé des herbiers de Posidonie. En complément de la réglementation en faveur de la protection de la Posidonie, l'agence soutient financièrement les actions de réduction de la pression de mouillage sur l'ensemble de la façade méditerranéenne française.

RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE



« L'herbier de Posidonie est un écosystème marin emblématique de la Méditerranée, présent le long des 220 kilomètres de rivages et au sein des 5 400 km² d'aires marines protégées d'Occitanie. Il joue un rôle primordial dans le maintien de la biodiversité marine mais également dans la lutte contre l'érosion et les changements climatiques. Son rôle dans l'équilibre écologique du milieu marin est donc essentiel mais néanmoins trop peu connu. Bien qu'il s'agisse d'une espèce protégée, la Posidonie subit encore trop de pressions et de destructions.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est particulièrement mobilisée pour développer la connaissance de ces écosystèmes fragiles et leur préservation, notamment par une gestion des mouillages de bateaux de plaisance mais également à travers des campagnes de sensibilisation telles qu'Ecogestes Méditerranée, permettant de réduire les pressions sur les herbiers de Posidonie.

La Région s'engage aujourd'hui dans l'Alliance Posidonia, fédérant les acteurs de la mer, publics comme privés, pour accompagner cette prise de conscience collective de l'urgence à agir pour préserver cet écosystème. La dynamique de ce collectif est lancée et devra être amplifiée par l'engagement du plus grand nombre. Le Parlement de la Mer Occitanie est

largement mobilisé pour contribuer à cette cause et promouvoir cette Alliance novatrice à l'image sur 2ème Rendez-Vous du Parlement de la Mer qui a réuni plus de 50 acteurs de la mer lundi 5 juin 2023 à Collioure sur le thème des Zones de mouillage d'Équipements Légers en Occitanie. »

RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Les herbiers de Posidonie, plantes à fleurs sous-marine, sont d'une importance écologique considérable. Véritable marqueur de nos paysages littoraux et maritimes, ces herbiers nous offrent des services écosystémiques dont la valeur est parmi les plus élevées au monde, terre et mer confondues : zone de nurserie et de frayère pour les poissons, stockage de carbone, production d'oxygène, fixation des fonds meubles, atténuation de la force de la houle et des courants, protection contre l'érosion des plages...

La Région Sud s'est engagée dans la protection et la préservation de ces écosystèmes avec son Plan climat régional « une Cop d'avance ». Dans ce cadre, elle vise la neutralité carbone d'ici à 2050, la résilience face aux effets du changement climatique, mais aussi le développement durable des activités économiques et de l'attractivité du littoral régional. En tant que Région pilote de la planification écologique, la Région Sud a notamment lancé deux appels à projets conjoints avec les services de l'Etat, l'un concernant le soutien au déploiement de zones de mouillages organisées, et l'autre au sujet de l'adaptation des plages au changement climatique autour de l'enjeu de la préservation des banquettes de Posidonie.

Dans la continuité de ces actions, la Région Sud souhaite aujourd'hui rejoindre le collectif Alliance Posidonia afin d'agir ensemble pour la préservation des espèces emblématiques de la Méditerranée et particulièrement de la Posidonie.



les membres de l'Alliance Posidonia

OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE



La Posidonie de Méditerranée est une espèce endémique de plantes à fleurs aquatique de la famille des Posidoniaceae. Considérée comme « le poumon de la Méditerranée » car elle est l'une des plus importantes sources d'oxygène fournies aux eaux côtières, elle représente un atout de taille dans la lutte contre le changement climatique. A surface égale, l'herbier stocke jusqu'à trois fois plus de carbone qu'une forêt tempérée ou tropicale.

La Corse est particulièrement concernée par la protection de cette plante marine remarquable qui occupe 66 % de son littoral. C'est un réservoir reconnu de biodiversité. C'est un allié efficace de lutte contre l'érosion de nos plages. C'est aussi une ressource halieutique dont dépend la pêche artisanale.

L'ensemble des services écosystémiques rendu par les herbiers à *P. oceanica* rend son déclin particulièrement préoccupant avec des causes diverses. Outre sa destruction, l'herbier est menacé par certains facteurs à l'instar des aménagements intensifs des côtes, la pollution, les espèces exotiques envahissantes, les pratiques de pêche non durables, le tourisme mal planifié et plusieurs causes du changement climatique.

L'Office de l'Environnement de la Corse souhaite, en conséquence, intégrer le collectif Alliance Posidonia afin de s'engager dans une dynamique collective et intégrée de protection de cette plante aquatique millénaire. Faire partie de ce collectif favorisera indéniablement une dynamique pérenne et forte en agissant et réfléchissant ensemble à la préservation de notre patrimoine commun.

Nous tenons à mettre en exergue et à saluer le caractère novateur de cette alliance, fruit d'un partenariat public-privé.

LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES



La Fédération des Industries Nautiques (FIN) représente, défend et promeut les entreprises de la filière de l'industrie et des services nautiques, en France et à l'international et porte la voix d'un tissu de près de 6 000 entreprises. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur le plan territorial, national et européen, la FIN assiste et conseille les entreprises.

Pleinement engagée dans le développement d'une plaisance durable depuis de nombreuses années, la FIN agit au quotidien pour intégrer les enjeux environnementaux tout au long du cycle de vie du bateau, de sa conception à sa fin de vie.

La FIN a créé en 2009 l'Association pour la Plaisance Eco Responsable (APER), devenue l'éco organisme national en charge d'animer la première filière mondiale de déconstruction des bateaux de plaisance hors d'usage en mars 2019. Elle est également à l'origine de Pyréo, éco-organisme agréé pour la collecte et le traitement des feux de signalisation pyrotechniques périmés. Aujourd'hui La FIN pilote une action collective qui permettra d'établir une mesure de référence de l'impact environnemental par l'analyse du cycle de vie, afin de déterminer les leviers les plus pertinents pour optimiser la performance environnementale des produits.

La FIN a par ailleurs lancé l'expérimentation Bateau bleu en collaboration avec les services de l'Etat et de l'OFB. Reposant sur un engagement volontaire des parties prenantes, cette démarche, focalisée sur les usages, s'adresse aujourd'hui aux professionnels du nautisme et aux plaisanciers du Parc naturel marin Golfe du Lion et du Parc national de Port Cros. La FIN est aussi partenaire historique de la campagne Ecogestes Méditerranée.

L'engagement de la FIN au sein de l'Alliance Posidonia s'inscrit donc naturellement dans les actions menées en faveur de la transition écologique de la filière et marque la volonté des professionnels des industries et services nautiques d'agir efficacement pour la protection de la Posidonie et de la Méditerranée.

L'UNION DES PORTS DE PLAISANCE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET MONACO



La Posidonie est notre bien commun. Elle est l'ingrédient essentiel du caractère unique et magique des littoraux méditerranéens et de nos espaces de navigation. Plus que jamais, face aux pressions, il est nécessaire de poursuivre les efforts entrepris pour les générations futures. Portes d'entrée sur les territoires et ouvertures vers la mer, les ports de plaisance sont des espaces privilégiés pour sensibiliser les usagers de la mer. Relais des campagnes Ecogestes, certifiés Ports Propres et Ports Propres Actifs en Biodiversité (...), être exemplaire est une évidence pour les gestionnaires portuaires. Alliance Posidonia rejoint les valeurs qu'ils portent. L'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco, leur organisme professionnel, est fière d'intégrer ce collectif. Elle accompagnera les 147 ports adhérents afin qu'Alliance Posidonia soit connue de tous et que ses actions soient visibles dans ces lieux incontournables.

les membres de l'Alliance Posidonia

L'UNION DES PORTS DE PLAISANCE D'OCCITANIE



Les herbiers de Posidonie forment des forêts sous-marines qui agissent comme des puits de carbone et des réservoirs de biodiversité en Méditerranée.

Considérés comme les poumons de la mer, les herbiers de Posidonie sont formés par une plante endémique à la Méditerranée, Posidonia Oceanica.

Cet incroyable organisme sous-marin joue sous l'eau un rôle similaire à celui des forêts sur terre captant d'immense quantité de CO₂ en relâchant de l'oxygène et formant un vivier pour de très nombreuses espèces animales et végétales. C'est un défi majeur pour l'Occitanie : c'est pour cette raison que l'UVPO, avec ses 35 ports maritimes, souhaite intégrer le collectif Alliance Posidonia.

Depuis plusieurs mois, une collaboration entre l'UVPO, le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et l'Observatoire océanologique de Banyuls sur Mer a permis de lancer une sensibilisation pour une plaisance éco-responsable et respectueuse de la biodiversité. Et même au-delà de nos frontières avec le réseau des ports de Catalogne qui souhaite s'inscrire dans cette dynamique méditerranéenne. Informer, sensibiliser, accompagner et innover sont les clés de la réussite pour préserver ce joyau qu'est la Méditerranée.

WWF



Le WWF rejoint avec beaucoup d'intérêt l'Alliance Posidonia qu'elle a accompagnée dans sa création ces derniers mois. L'Alliance permettra d'assurer une coordination optimale et une valeur ajoutée collective entre les organisations publiques et privées dont l'objectif est de faire connaître et de protéger la Posidonie en Méditerranée française.

Le WWF France est engagé sur la protection de la Posidonie avec pour objectif de :

Appuyer les communes littorales dans la mise en place et la gestion de zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) ainsi que de la réglementation associée permettant d'éviter l'ancre des navires dans la Posidonie.

Soutenir les communes littorales dans la mise en place d'une gestion durable de la bande des 300 mètres.

Faire connaître cet habitat marin au grand public : le WWF lance une campagne de communication pour faire connaître la Posidonie :

- Sur ses réseaux sociaux
- Auprès de personnalités publiques
- Avec de l'affichage en juillet et en août dans plusieurs villes du sud-est de la France.

CPIE DES ÎLES DE LÉRINS ET PAYS D'AZUR



Le milieu associatif s'est emparé du sujet de la préservation des herbiers de Posidonie depuis une quarantaine d'années. Il a mobilisé son savoir-faire au service de cet objectif en développant des actions d'éducation à l'environnement avec le milieu scolaire et de sensibilisation des habitants et des touristes. Au fil des années, un travail de co-construction entre pouvoirs publics et associations s'est développé. La richesse des interactions a produit de nombreuses actions qui sont devenues maintenant des standards telle que la campagne Ecogestes Méditerranée coordonnée par trois CPIE à l'échelle de la façade, le CPIE des îles de Lérins et Pays d'Azur en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le CPIE Bassin de Thau en Occitanie et le CPIE Bastia en Corse.

La Posidonie et les formations qu'elle engendre, comme les vastes herbiers, les formations récifales et les banquettes des plages, forment un Bien commun indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes. Mobiliser largement pour préserver ce patrimoine est l'objectif qui anime l'Alliance Posidonia.

Engagé depuis 35 ans dans la préservation du milieu marin par la voie de la médiation scientifique, de l'éducation et de la sensibilisation des publics, le CPIE des Îles de Lérins et Pays d'Azur assure l'animation du secrétariat général de l'Alliance Posidonia. C'est une responsabilité qui nous honore et nous engage à faire réussir avec les partenaires, l'Alliance Posidonia.





Contacts Presse

Agence Ligne Bleue

Dana GLOAGUEN

dana@agencelignebleue.fr

07.82.54.31.38

Stéphanie ANDRE

stephanie@agencelignebleue.fr

06.84.79.76.01



Membres du comité de pilotage

